opusdei.org

La fraternité sacerdotale et le fondateur de l'Opus Dei

La fraternité sacerdotale a constitué pour saint Josémaria Escriva de Balaguer l'une de ses plus grandes préoccupations et désirs apostoliques.

05/10/2002

La fraternité sacerdotale a constitué pour saint Josémaria Escriva de Balaguer l'une de ses plus grandes préoccupations et désirs apostoliques. Préoccupé pour la sainteté des prêtres, il a également fondé, par inspiration divine, la Société Sacerdotale de la Sainte-Croix, comme association de prêtres séculiers destinés à offrir l'aide spirituelle pour leur sanctification, selon l'esprit et les coutumes de l'Opus Dei.

Dans cette société sacerdotale, se matérialise ce que Monseigneur Javier Echevarría, l'actuel Prélat de l'Opus Dei, présente comme un trait marquant de la physionomie spirituelle de son Fondateur: "l'ardeur continue et croissante avec laquelle, dès les premières années de sacerdoce, il s'est efforcé pour vivre et faire vivre en profondeur le sens de la fraternité sacerdotale, « Ceci est notre grande tâche, répétait-il aux prêtres qui venaient l'écouter: aimer nos frères prêtres. Nous devons sentir la satisfaction d'être les serviteurs de toutes les âmes, mais

en premier lieu des prêtres nos frères. » Cet aspect, que le Fondateur de l'Opus Dei a su vivre et promouvoir de façon admirable, demeure encore aujourd'hui un défi.

La fraternité sacerdotale est le signe de la communion que l'Esprit crée en ceux qui ont été incorporés à l'unique sacerdoce du Christ: « ils sont tous unis entre eux par l'intime fraternité du sacrement. » Dans son exhortation apostolique Pastores dabo vobis, n° 31, Jean-Paul II se réfère aux caractéristiques qui définissent la spiritualité du prêtre en disant: « Dans cette perspective, il faut considérer comme valeur spirituelle du prêtre, son appartenance et son dévouement à l'Eglise particulière. Ces réalités ne sont pas seulement motivées par des raisons d'organisation et de discipline. Au contraire le rapport avec l'évêque dans l'unité du presbytorium, le partage de sa

sollicitude pour l'Eglise, le dévouement pastoral au service du peuple de Dieu dans les conditions historiques et sociales concrètes de l'Eglise particulière sont des éléments qu'on ne peut pas négliger quand on veut tracer le portrait du prêtre et de sa vie spirituelle ».

Saint Josémaria Escriva a toujours manifesté un grand désir de renforcer cette fraternité entre les prêtres. Il se souvenait très vivement de sa conversation avec un prêtre âgé durant une retraite dirigée au clergé après la guerre civile espagnole. Ce prêtre souffrait intensément à cause d'une calomnie. L'abbé Josémaria lui demanda: « Et nos frères prêtres qui vous entourent, ne vous accompagnent-ils pas? » Il fut très peiné de la réponse: "Je n'ai que moi-même". Jamais il n'a oublié ce commentaire et afin d'y remédier, il fut héroïquement disposé, devant Dieu, à laisser l'Opus

Dei et commencer une nouvelle fondation pour les prêtres diocésains. Mais Dieu lui a fait voir que ce n'était pas nécessaire: la Société Sacerdotale de la Sainte Croix serait intrinsèquement unie à l'Opus Dei. Le prêtre, comme tout fidèle chrétien, a besoin d'aide spirituelle qui le fasse vivre avec fidélité la grâce du ministère. Le décret Presbyterorum Ordinis, n° 8, reconnaît que « les associations sacerdotales sont, elles aussi, dignes d'estime et de vifs encouragements: grâce à leurs statuts contrôlés par l'autorité ecclésiastique compétente, elles proposent une règle de vie adaptée et dûment approuvée, et un soutien fraternel qui aident les prêtres à se sanctifier dans l'exercice du ministère; de ce fait, elles se mettent au service de l'Ordre des prêtres tout entier. »

La nécessité que le prêtre a, dans la vie ordinaire, de maintenir les

engagements assumés; de chercher conseil et aide devant les difficultés tant personnelles que pastorales; et de cultiver les liens d'amitié et de communion presbytérale, justifie pleinement la naissance desdites associations, qui ne prétendent supplanter ni la responsabilité de l'évêque et de tout ce qui concerne la vie et le ministère du prêtre ni, moins encore, doter les prêtres d'autres fondements de vie spirituelle qui ne soient pas ceux qui procèdent du sacrement de l'ordre.

Saint Josémaria Escriva fut un précurseur direct de cette doctrine conciliaire. Etant lui-même prêtre séculier et formé dans une spiritualité dont les racines s'alimentaient de la théologie du sacrement de l'ordre, il présentait la Société Sacerdotale de la Sainte Croix "comme l'aide ascétique continue que désirent recevoir (les prêtres), avec une spiritualité séculière et

diocésaine, indépendamment des changements personnels et des circonstances qu'il peut y avoir dans le gouvernement de la propre Eglise locale.

On ajoute ainsi à la direction spirituelle collective que l'Evêque assure avec sa prédication, ses lettres pastorales, les conversations, les instructions disciplinaires, etc., une direction spirituelle personnelle pleine de sollicitude et continue en quelque lieu qu'on se trouve, qui complète -en la respectant toujours comme un grave devoir- la direction collective donnée par le même l'Evêque.

Lors de moments de renouveau de l'Eglise, le Seigneur a toujours suscité au sein du clergé des courants de spiritualité qui se sont caractérisés par le renforcement des liens surnaturels qui les ont unis, tant pour raviver leur être, comme pour

se prolonger en des oeuvres apostoliques et missionnaires. En ce sens, la tâche spirituelle développée par saint Josémaria Escriva, avec la fondation de la Société Sacerdotale de la Sainte Croix, suppose une grâce très spéciale de Dieu à cause des bienfaits qu'elle procure à la sainteté de l'Eglise dans chaque diocèse.

Supplément *L'Osservatore Romano*, 6 octobre 2002

pdf | document généré automatiquement depuis <u>https://opusdei.org/fr-ch/article/la-fraternite-sacerdotale-et-le-fondateur-de-lopus-dei/(13/12/2025)</u>